

Gestion de patrimoine funéraire : module 3 - Gestion relationnelle

 14 h

Public

Agents communaux et provinciaux, personnel des pompes funèbres.

Prérequis

Avoir suivi le module 1 Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire ou y être inscrit.

Objectifs

- Apprendre à gérer la communication avec les familles ;
 - Connaitre les contraintes administratives.
-
- Techniques de communication ;
 - Gestion de l'accueil des familles ;
 - Gestion de conflits ;
 - Connaissances des contraintes administratives pour faciliter les relations de travail.

Informations pratiques

- › Droit d'inscription
- › Certificat - Attestation
 - Attestation de participation
- › Aides sectorielles à la formation
 - Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)